



Pass sanitaire, la DAC doit revoir sa position ! Appel intersyndical à la Grève

Dans la précipitation et des conditions interdisant toute consultation réelle avec représentant-e-s des personnels (Comité Technique convoqué en quelques heures, des élus titulaires non informés), la DAC impose la mise en place du contrôle du pass sanitaire dans les bibliothèques parisiennes.

Ces contrôles sont contradictoires avec les missions des bibliothèques / médiathèques et la promotion de la lecture publique.

Alors que la vaccination est plus faible chez les plus modestes, nos établissements doivent rester ouverts à tous-tous (avec port du masque, gel hydro-alcoolique, respect des gestes barrières).

Ces contrôles systématiques ajoutent des tâches de service public (plus lourdes même que les contrôles de jauges) alors que le réseau des bibliothèques continue à souffrir d'un manque chronique d'effectifs.

Ces contrôles systématiques exposent les collègues à des risques d'agression (ce que reconnaît l'administration en invitant les chefs d'établissements à remplir des fiches ESPRI !).

L'inquiétude est forte dans le réseau. La DAC doit réunir un CT et un CHSCT dans des conditions permettant une consultation réelle des élu-e-s et mandaté-e-s.

Des établissements ne sont pas concernés par le dispositif : la BPI, la BNF, les bibliothèques universitaires.

Nous partageons avec ces établissements un certain nombre de missions ainsi que l'accueil de publics spécifiques que nous refusons catégoriquement d'exclure du service public et qui ont déjà été durement touchés par la crise que nous traversons (personnes en situation de précarité, jeunes, étudiants...).

Dans les bibliothèques territoriales, à une période de l'année où la fréquentation est réduite, de nombreuses collectivités font le choix d'abaisser la jauge d'accueil à 49, une solution certes temporaire mais qui évite d'imposer brutalement une interdiction d'entrée à des usagers.

Comme les bibliothèques universitaires, comme la BNF, la BPI, les bibliothèques patrimoniales, et de nombreuses bibliothèques territoriales, nous demandons que la Ville de Paris se donne les moyens de ne pas appliquer le « contrôle sanitaire » dans toutes les bibliothèques et médiathèques de la Ville.

L'intersyndicale DAC (SUPAP-FSU, FO et élu.e.s du CT non-inscrits) appelle les collègues à faire grève à partir du jeudi 29 juillet

D'ores et déjà les personnels qui le souhaitent peuvent se mettre en grève dès ce vendredi 23 juillet

Des préavis nationaux couvrent les actions grévistes comme celui-ci : <https://www.sud-ct.org/spip.php?article389>